

SYNAD

SYNDICAT NATIONAL DES ADJUVANTS POUR BÉTONS ET MORTIERS



“

Depuis sa création en 1968, le SYNAD contribue à la reconnaissance des adjuvants et des produits complémentaires tels que les fibres, pigments, cures ou agents de démoulage auprès des organismes certificateurs.

La fusion avec le SYNFAM et le SYNAD, prévue fin 2018, se donne pour ambitions de renforcer la visibilité des solutions proposées par les professionnels et de promouvoir les additifs comme autant de produits incontournables pour la durabilité, la qualité et l'esthétique des bétons.

”

LE SYNAD AU CŒUR DES TRANSITIONS SOCIÉTALES

Promouvoir la qualité des bétons tout en améliorant la santé et la sécurité lors de sa mise en œuvre est un objectif prioritaire du SYNAD. C'est dans cette perspective qu'il s'affirme depuis cinquante ans comme un acteur essentiel de la normalisation des adjuvants (ISO 9001 & NF certification) en participant à la promotion et à la reconnaissance des adjuvants pour leur bonne utilisation dans les constructions.

Cette expertise reconnue nécessite d'importantes ressources, que le SYNAD souhaite mutualiser avec ses partenaires naturels du SYNAD (durcisseurs) et du SYNAD (agents de montage). Les trois structures travaillent à leur fusion à l'horizon fin 2018, pour permettre aux quatre commissions (techniques, sécurité, environnement et marketing) d'enrichir leurs travaux et d'assurer une meilleure visibilité à leur profession.

Claude LE FUR,
président de SYNAD

LE CHIFFRE :

50

En 2018, le SYNAD fête cinquante années de collaboration avec le ministère de la Santé, la CRAMIF, l'INRS, le SNBPE, la FNTP, l'UNICEM, et tous les acteurs de la profession pour faire rayonner l'expertise des entreprises.

SENSIBILISATION POUR MIEUX FAIRE CONNAÎTRE SES ATOUTS

Le béton constitue l'un des matériaux phares d'une transition écologique efficace, durable et maîtrisée. Pour autant, son image reste encore trop souvent associée à des idées reçues d'un autre temps. La filière entend mieux faire connaître ses atouts auprès de l'ensemble de ses parties prenantes et en tout premier lieu aux utilisateurs de demain, à savoir les futurs professionnels que sont les étudiants des BTS bâtiment, travaux publics et génie civil.

Dans cette perspective, l'école française du béton, en partenariat avec le SYNAD, CIMBETON, l'ATILH*, le SNBPE/SNPB*, l'AF-

CAB*, l'ASCO-TP*, le CERPEP* et l'Éducation nationale, a lancé le tour de France des formations des enseignants sur le thème « Le béton au cœur des transitions ». Un programme qui ambitionne de former plus de 400 enseignants sur deux ans.

Les premières sessions de formation se sont déroulées à l'automne 2017 au sein de cimenteries. C'est dans ce cadre que le SYNAD a présenté les adjuvants pour rappeler combien ces produits contribuent à l'optimisation des ressources, un facteur clé de la transition écologique.

- * CRAMIF : caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France,
- * CARSAT : caisse d'assurance retraite et de la santé au travail,
- * INRS : institut national de recherche et de sécurité,
- * ATILH : association technique de l'industrie des liants hydrauliques,
- * SNBPE : syndicat national du béton prêt à l'emploi,
- * A.F.C.A.B : association française certificat armature béton,
- * ASCO-TP : association pour la connaissance des travaux publics,
- * Cerpep : centre d'études et de recherches sur les partenariats avec les entreprises et les professions.

INFORMER LES PUBLICS : UNE CLASSIFICATION ACTUALISÉE LARGEMENT DIFFUSÉE

À l'origine de l'élaboration de la classification des agents de démolage, le SYNAD révisé en continu ce référentiel pour l'adapter aux évolutions réglementaires en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement, ou aux avancées techniques telles que le développement de l'utilisation des huiles végétales.

En 2017, la classification a été actualisée de concert avec les représentants de la CRAMIF*, de la CARSAT* et de l'INRS*. Ce travail collaboratif et très constructif démontre combien le SYNAD veille



à associer tous les acteurs du marché pour améliorer la qualité et la sécurité lors de la mise en œuvre des agents de démolage. Cette classification fera, en outre, l'objet d'un module de formation spécifique déployé en 2018 par la CARSAT et l'INRS auprès des contrôleurs et des professionnels.

SYNAD

Syndicat national des adjuvants
pour bétons et mortiers

01 44 01 47 48
synad@unicem.fr
www.synad.fr



Président
Claude
LE FUR



Secrétaire général
Yves
ADAM

UN SYNDICAT MEMBRE
DE L'UNION NATIONALE
DES INDUSTRIES DE CARRIÈRES
ET MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION